

Traces. Archéologie de la présence

Odile Gilon-Fischer

Introduction et présentation générale

- 1- Pourquoi la trace ? La trace et le médiéviste.
- 2- Une « archéologie » de la trace ?
- 3- Point de départ: le paradoxe de la trace comme présence d'une absence.

Plan des séances

Leçon 1 – Archéologie de la trace

Leçon 2 – Vertige et vestige de l'origine

Leçon 3 – Au fil de l'enquête

Leçon 4 – La « parole efficace » (I. Rosier)

Leçon 5 – Au-delà de la présence

Leçon 6 – Le pouvoir à la trace

Leçon 1. Archéologie de la trace.

I- Première partie. L'archéologie de Michel Foucault

Le premier visage de l'histoire est la discontinuité. Comment penser la discontinuité ? Les « concepts » de discours et d'énoncé.

A- La place de l'archéologie dans l'œuvre de Michel Foucault.

Les trois « axes »:

- 1) L'axe de la vérité dans la *Naissance de la clinique* et l'*Archéologie du savoir* ;
- 2) L'axe du pouvoir dans *Surveiller et punir* ;
- 3) L'axe de la morale dans *Histoire de la sexualité*.

B- Enjeu de l'archéologie: déterminer les conditions d'apparition des savoirs positifs sans rapporter ceux-ci à leurs conditions de possibilité philosophiques, mais plutôt à *la manière dont ils se constituent effectivement au sein de discours positifs*.

C- Définition par la négative de l'archéologie

1- La critique de l'histoire des idées

Quatre principes caractérisent selon Foucault l'histoire des idées (AS) :

- 1) Le principe *interprétatif* : un texte, la pensée d'un homme, l'interprétation de cette pensée ;
- 2) Principe de la cohérence et de l'*individualité de l'œuvre* : les énoncés sont les parties du tout qu'est l'œuvre - principe de clôture de l'œuvre ;
- 3) L'unité de l'œuvre se définit également par rapport à son *extériorité non discursive* à l'aide de notions comme l'« *esprit d'époque* », ou la « vision du monde », ou les « conditions économiques » ;
- 4) Le principe de la « *succession entrecroisée* », qui explique la disposition non linéaire des énoncés selon des formes de coexistence, disparition, conservation.

Critique de Foucault:

- 1) Le sujet n'est pas l'instanciation énonciative ni l'origine du discours ;
- 2) Les unités reconnues par l'histoire des idées sont elles-mêmes des synthèses interprétatives (auteur, œuvre, livre, phrase, proposition, sujet transcendantal, vision d'époque, etc);
- 3) Toute époque dit « tout ce qu'elle a à dire », et ne dit que ce qu'elle dit: les documents historiques ne sont pas les traces d'un sens caché ouvert à l'interprétation d'un historien.

2- Autres courants critiqués dans l'AS : la philosophie idéaliste allemande, la phénoménologie existentielle, le structuralisme, le marxisme.

Le socle de la critique foucauldienne vise les notions corrélées de *continuité* et de *sujet* : « Faire de l'analyse historique le discours du continu et faire de la conscience humaine le sujet originaire de tout devenir, ce sont les deux foyers d'un même système de pensée. » (AS p. 22)

3- Mais il ne faudrait pas pour autant comprendre l'entreprise archéologique comme une *histoire des mentalités* : les discours ne sont pas le simple produit d'une détermination extérieure au discours.

4- *Définir le discours et l'énoncé*

L'énoncé est « un ensemble de signes, qui peut être une phrase, une proposition, mais envisagé au niveau de son existence » (in *Dits et Ecrits*, I, n° 66, 1969, p. 806).

L'énoncé n'est ni une phrase, ni une proposition, ni un *speech act*.

Mais que signifie *exactement* « énoncé » ?

« À toutes les époques, la façon dont les gens réfléchissent, écrivent, jugent, parlent (jusque dans la rue, les conversations et les écrits plus quotidiens), et même la façon dont les gens éprouvent les choses, dont leur sensibilité réagit, toute leur conduite est commandée par une *structure théorique*, un système qui change avec les âges et les sociétés – mais qui est présent à tous les âges et dans toutes les sociétés. »
(Entretien avec M. Chapsal)

Quelle structure ?

- 1) Rejet du structuralisme;
- 2) Rejet de la théorie de la connaissance comme structure théorique;
- 3) Rejet (relatif) de la linguistique.

En effet:

- Non pas la régularité linguistique des énoncés, mais leur singularité historique;
- La question n'est pas celle du sens, mais de l'effectivité du langage;
- Le langage n'est pas un système *a priori* s'inscrivant *a posteriori* « dans » un contexte.

→ L'énoncé n'est pas une phrase.

L'énoncé peut être une suite de signes (A, Z, E, R, T), un tableau, une liste, un arbre généalogique, un graphique... une équation mathématique.

Non seulement l'énoncé n'est pas une phrase, mais il précède celle-ci
être pour autant une structure *a priori*.

Définition négative à l'aide d'une mise en perspective grâce à l'influence de la philosophie « analytique » (J. Benoist, 2016)

Celle-ci permet en effet de ne pas décrire les énoncés dans leur structure grammaticale ou linguistique (celle de la phrase), mais d'étudier les énoncés *dans leur fonctionnement*, c'est-à-dire, pour reprendre les termes de J. Benoist, l'intervention effective de l'énoncé dans certaines circonstances.

L'énoncé n'est pas pour autant une proposition logique.

- 1) Les discours ont une objectivité propre;
- 2) Sortir du point de vue strictement linguistique pour thématiser la *réalité historique* du discours, c'est-à-dire intégrer le discours dans toutes les dimensions qui lui sont propres (y compris extra-linguistiques);

→ Une proximité différentielle avec les *speech act* de Austin.

Austin: les *speech acts* sont des dispositifs objectifs dont le sujet locuteur est l'usager et non le producteur.

Foucault: dire cela, c'est se focaliser sur l'usage d'une structure objective, au lieu de décrire le fonctionnement des énoncés *dans leur réalité historique*, c'est-à-dire en intégrant les dimensions même extralinguistiques.

Austin: l'ancrage pratique du *speech act* n'est pas un contexte extérieur « dans » lequel viennent s'inscrire les actes de langage, mais autant de façons concrètes de parler – les spécificités configurent la parole dans son effectivité.

Foucault: pourtant, le *speech act* ne prend pas en compte toutes les dimensions – exemple: les pratiques judiciaires.

Austin: le terrain de la philosophie est bien large, c'est l'étude du langage ordinaire...

Foucault: venons-en aux marges de l'énoncé

- 1) L'espace collatéral, formé par d'autres énoncés de la même formation discursive;
- 2) L'espace corrélatif, qui associe l'énoncé à des « sujets », des « objets » et des « concepts »;
 - a) L'énoncé définit des places vides que les sujets viennent occuper;
 - b) L'énoncé définit non un objet-corrélat, mais les conditions d'apparition des objets (leurs règles d'existence);
 - c) Les « concepts » sont des schèmes discursifs au croisement de groupements caractéristiques.
- 3) L'espace complémentaire des formations non discursives (institutions, événements politiques, pratiques économiques): l'énoncé est en relation discursive avec ces formations.

→ L'énoncé a une individualité propre

Le « jeu paradoxal » entre le *speech act* et l'énoncé:

1) Individualité et répétabilité du *speech act*

Individualité non répétable, mais sédimentation des conventions

2) Individualité et répétabilité de l'énoncé

L'énoncé est essentiellement répétable non par sa matérialité concrète, mais par ses règles d'usage.

Or cela veut dire que les énoncés ne se produisent pas en n'importe quelle circonstance (matériellement) car on n'accomplit que les actes de langage pour lesquels on dispose de ressources énonciatives.

L'énoncé forme donc des règles que présuppose le langage.

L'énoncé est une « singularité répétable », sa répétabilité étant celle des pratiques historiques.

Répétable mais non éternelle puisque l'énoncé n'a plus l'inertie d'une simple trace.

D- De l'énoncé aux formations discursives

Décrire un énoncé, ce n'est donc pas l'isoler d'un système, mais c'est « définir les conditions dans lesquelles s'est exercée la fonction qui a donné à une série de signes une existence spécifique. Existence qui la fait apparaître *comme autre chose qu'une pure trace* » : l'énoncé est un rapport à un domaine d'objets (AS, p. 142 – je souligne).

Il revient à l'archéologie de décrire les énoncés, de décrire « sur quel mode elles existent, ce que c'est pour elles (...) d'avoir laissé des traces, ce que c'est pour elles d'être apparues – et nulle autre à leur place » (AS, p. 143).

Les énoncés se regroupent en formations discursives, qui ne sont pas des unités homogènes, mais des règles *historiques* de l'exercice de la fonction énonciative.

Les formations discursives prises dans leur existence historique sont elles-mêmes déterminées par l'*a priori* historique.

L'*a priori* historique donne les règles de formation historique des formations discursives, garantissant que les sujets qui s'y placent parlent bien de « la même chose », déploient le « même champ conceptuel » et définissent un « espace limité de communication » (limité parce que moins vaste qu'une science, mais plus vaste que le champ des polémiques) (AS, p. 165).

L'unité de l'*a priori* historique n'est pas un champ homogène, mais un champ de dispersion – elle reprend « tous les énoncés effectifs dans leur dispersion d'événement » (AS, p. 36).

Cette unité garantit sa répétabilité... même si celle-ci n'est pas permanente, puisque l'*a priori* historique est lui-même historiquement situé – il n'est l'*a priori* que d'une époque.

Cependant, l'*a priori* historique est l'ensemble des règles qui constituent une pratique discursive, constituant elle-même l'ensemble des règles d'exercice de la fonction énonciative.

C'est-à-dire que les conditions de réalité des énoncés sont l'ensemble des règles qui caractérisent l'ensemble des règles qui définissent l'exercice de la fonction énonciative, ce qui nous reconduit soit à une régression à l'infini des conditions de possibilité, soit à l'idée selon laquelle les règles d'exercice des énoncés s'effectuent par elles-mêmes (Béatrice Han, *L'ontologie manquée de Michel Foucault*)...

→ De l'archéologie à la généalogie (jeux de pouvoir)

E- L'archive

L'archive est le système qui règle l'apparition des énoncés.

Elle souligne les limites des discours à une époque donnée : bien qu'elle ne soit pas une totalité achevée, elle délimite ce dans quoi nous p

L'archéologie ne peut donc décrire les énoncés que lorsque ceux-ci seront devenus « archive », c'est-à-dire auront cessé d'être l'espace de communication dans lequel les sujets prennent place.

Or l'archéologue est lui-même pris dans des limites discursives.

Mais alors, comment décrire le mode d'existence du discours dans lequel on parle ?

Sachant que les discours et l'archive entretiennent une relation réciproque, selon laquelle les discours définissent la continuité de l'archive et l'archive définit l'identité des discours.

Mais l'archéologue peut faire valoir sa tâche historique comme moyen de décrire « en pointillé » « ce qui en est aujourd'hui de l'ordre général du discours ». Sa tâche est donc de « dire négativement, en décrivant ce qui a été, quelle est la différence d'aujourd'hui »

II- Deuxième partie. L'archéologie philosophique d'Alain de Libera

Le Moyen Âge, une distribution de pseudos et d'anonymes (quidam) où les discussions semblent vivre par elles-mêmes...

La tâche de l'historien de la philosophie médiévale est d'établir la forme de positivité d'un discours, c'est-à-dire son unité à travers le temps, au-delà des livres eux-mêmes, et qui forme un « espace de communication limité », permettant de dire dans quelle mesure X et Y « parlent bien de la même chose ».

Or pour cela, il faut isoler les conditions d'émergence des énoncés, en les ré-effectuant.

Or on ne peut traverser l'histoire de la philosophie médiévale (pas plus que l'histoire de la philosophie) comme s'il y avait « un équipement de problèmes constants que les phénomènes concrets ne cesseraient de présenter comme autant d'énigmes à la curiosité des hommes ».

Aussi la démarche de l'archéologue est de considérer les énoncés comme des réponses prises dans un *complexe de questions-réponses* (COR) dont l'idée est héritée de G. Colingwood.

→ La question cruciale est celle de savoir comment on passe d'un CQR à un autre – c'est ici que Collingwood rencontre Foucault.

L'Archéologie du Sujet

- Ce que l'archéologie du sujet n'est pas
- Ce qu'elle cherche à décrire: « déterminer quand, comment et pourquoi l'expérience de la pensée a dû se faire “subjective” », c'est-à-dire devenir l'expérience d'un sujet agent et cause de sa pensée. (*Ar. Sujet 1*, 39)

Du Moyen Âge à l'Âge classique, on passe de « toute action requiert un agent » à « toute action requiert un sujet », et puis de « toute action requiert un agent qui est *un* sujet », à « toute action requiert un sujet qui est *son* agent » (*Ar. Sujet 1*, 58).

Ces mutations successives ou micro-déplacements déterminent une succession de CQR qui sont autant de formations discursives.

Pour rendre compte du cadre général de ces métamorphoses, Alain de Libera propose un « quadrilatère » (*Ar. Sujet 1*, p. 81) :

Qui pense ? - Quel est le sujet de la pensée ?

Qui sommes-nous ? - Qu'est-ce que l'homme ?

Grâce à cette archéologie, il apparaît que « l'homme en tant que sujet et agent de la pensée n'est pas une création moderne », mais qu'elle « est le produit d'une rencontre (tout sauf brève) entre théologie trinitaire et philosophie, qui aura duré de l'antiquité tardive à l'âge classique » (*Ar. Sujet 1*, p. 343).

En effet, le latin substitue la notion de *persona* à celle d'hypostase dans la relation entre les trois « personnes » de la trinité divine, ce qui constitue un déplacement à l'origine d'une série de glissements qui transformeront à long terme la subjectité en subjectivité.

III- Conclusion

- 1) L'archéologie n'interprète pas des traces « inertes » mais ré-effectue les énoncés comme autant de « singularités historiques ».
- 2) La méthode archéologique est peut-être paradoxalement celle qui permet d'éviter de répéter certains gestes d'effacement des traces – comme ceux perpétrés par l'Inquisition.
- 3) Le non-dit, ce dont on a voulu effacer la trace, a-t-il malgré tout une effectivité dans le champ énonciatif de l'archive ?



Avenue Joseph Borlé, 12
1160 Bruxelles

02.675.57.69

info@muco.be

<https://www.muco.be/fr/>

• *Faire un don :*

BE62 5230 8010 1261

<https://actformuco.koalect.com/fr-FR/p/soutien-la-lutte-contre-la-mucoviscidose/step-1>

Petite bibliographie

- 1) M. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, NRF Gallimard, 1969
- 2) M. Foucault, *Dits et Ecrits, 1954-1988*, Paris, Gallimard, « Quarto », 2001
- 3) P. Veyne, *Foucault, sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque idées », 2008
- 4) G. Deleuze, *Foucault*, Paris, Editions de Minuit, 1986 (premier chapitre)
- 5) *Comment lire l'Archéologie du savoir de Michel Foucault ?*, Les Etudes philosophiques, 2015/3, n°153 (collectif)
- 6) J. Benoist, « Des actes de langage à l'inventaire des énoncés », in *Archives de philosophie*, 2016/1, tome 79, p. 55-78
- 7) A. de Libera, *L'Art des généralités. Théories de l'abstraction*, Paris, Aubier, 1999 (introduction et conclusion)
- 8) Deux petites capsules de A. de Libera:

https://www.youtube.com/watch?v=j9NpywBQk_8 ;

<https://www.youtube.com/watch?v=fmSHntpTDbE>